

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CAGNES SUR MER

L'an deux mille vingt quatre, le vendredi 9 Février à 19h00 s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'association amicale des sapeurs pompiers de Cagnes sur mer.

Étaient dûment convoqués, présents ou représentés

Mme et Mrs MAUGER Stéphane, MORENA Philippe, NIVELLE Jérémy, ELOMRI Franck, GIAIME Florent, MARCOU Charly, AIGUIER Pierre, ARGENTA Arnaud, BORGOGNO Julien, HEJTMANEK Robert, LAFAURY Stéphane, MORRA Benoit, NADAL Olivier, NUCCI Benjamin, SCAZZARI Victor, TRAPPLER Franck, FERRARA Manu, BONZI Thierry, PESCE Florian, VALIANI Philippe, VILTROUVE Nicolas, BONHOMME Damien, ROBINI Michel, BLAIESSE Margaux, GRANELLE Fabien, MACHE Nicolas, CAPONI Bruno, DE JACGER Mathieu, GALOT Walter, LECIS Gregory, MUDADU Jean Marc, RENAUX Eloïse, AUDOLI Stéphane, D'AGOSTINO Sylvain, ODDO Pascale, MORANI Jean François, JAHANT Sébastien, ALDOU Marc, ALLEMAND Renaud, BARON Mickael, COMINO Arnaud, FAUCI Timothé, CATTELLE Eric, CRISCUOLO Eric, FALICON Johana,, FREYARD Paul, GARCIA Yannick, TRUFFAUT Jean Philippe, GHIGO Baptiste, JACQUES Kévin, KAROUTCHI Céline, LAVEDRINE Bastien, NIVELLE Kévin, ZURFLUH Lucie, BELLICHI Philippe, MANGIAROTTI Antoine, BIANCONI Gustave, DAUMAS André, GRINI Michel, IMBERT Jacques, PASTORINO Henri, RECHICHI Daniel, SALAZAR José, AIME Albin, DIGIOVANNI Alain, FERNANDEZ Jean Jacques, FOSSAT Clément, GOLE Raymond, OCCHIPINTI Serge, PEREZ Cyrille, RECHICHI Daniel

Soit 71 sur un total de 121 amicalistes.

Le quorum étant atteint, la séance peut donc débuter à 19h00.

Ordre du jour :

- 1/ Résultat des élections
- 2/ Rapport moral de l'exercice écoulé et mise au vote
- 3/ Rapport financier de l'exercice écoulé et mise au vote
- 4/ Désignation du Président d'honneur de l'Amicale
- 5/ Questions diverses

1/ Résultat des élections

Postes à pourvoir :

4 SPP

2 SPV

Sont sortants :

- BONZI Thierry
- TRAPPLER Franck
- VILTROUVE Nicolas
- GARCIA Yannick

Sont démissionnaires :

- COMINO Arnaud
- MONCHABLON Sylvain

Candidatures reçues par le Président :

- BONZI Thierry
- TRAPPLER Franck
- VILTROUVE Nicolas
- GARCIA Yannick
- AUDOLI Stéphane
- FALICON Johanna

Le nombre de candidats étant strictement égal au nombre de postes à pourvoir et conformément à l'Article 9.7d des statuts en vigueur, l'ensemble de ces personnes est élu à l'unanimité

2/ Rapport moral de l'exercice écoulé

Le rapport moral de l'exercice écoulé est présenté en séance par le Président

La résolution est soumise au vote :

Pour : 71 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

3/ Présentation du litige AMICALE / MONCHABLON

Résolution sans décision, ni vote

Après un exposé précis et chronologique des faits par le président et des actions engagées depuis leurs découvertes, le conseil d'administration est conforté sans réserve par l'assemblée générale présente ce jour.

En effet, les adhérents soutiennent à l'unanimité le choix du protocole d'accord amiable transactionnelle dans la résolution rapide de cette affaire en opposition à une action judiciaire.

Pour conclure ce point, le président donne la parole à quiconque souhaiterait la prendre. Aucun amicaliste ne se manifeste.

4/ Rapport financier de l'exercice écoulé

Le rapport financier de l'exercice écoulé est présenté en séance par le Trésorier, Yannick GARCIA

Les commissaires aux comptes qui se sont proposés pour l'exercice 2023 sont :

- FREYARD Paul
- BARON Mickaël

Parole est prise par Paul FREYARD, seul présent ce soir et aucune remarque ni réserve ne sont émises.

Les attestations des deux commissaires aux comptes sont présentées à l'assemblée.

La résolution est soumise au vote :

Pour : 68 voix

Contre : HEJTMANEK Robert, soit 1 voix

Abstention : CRISCUOLO Eric et MORANI Jean François, soit 2 voix

Le rapport financier est adopté à la majorité des présents et représentés.

Les commissaires aux comptes qui se sont proposés pour l'exercice 2023 sont :

- MORENA Philippe
- DIGIOVANNI Alain

Ils auront donc, l'an prochain, à consulter les comptes et à donner leur avis sur l'exercice comptable 2024 une fois clôturé.

Nicolas MACHE et Cyrille PEREZ émettent l'hypothèse de faire appel à une prestation privée, extérieure et indépendante quant à la vérification annuelle des comptes.

Ce point sera débattu lors du prochain conseil d'administration.

4/ Président d'honneur de l'Amicale

Le Président d'honneur est nommé en la personne de Sébastien JAHANT, Chef de centre du CIS Cagnes sur mer.

5/ Questions diverses :

Aucune question écrite n'a été soumise au conseil d'administration de l'association Amicale des Sapeurs pompiers de Cagnes sur mer.

La parole est néanmoins donnée à celles et ceux qui souhaiteraient s'exprimer oralement ce soir.

Arnaud ARGENTA demande pour quelle raison CIRIO Patrick, SPP au CSP CODIS, est toujours membre de l'association et effectue encore les calendriers.

Le président lui répond que cette position obéit à l'application des anciens statuts de notre association, CIRIO Patrick ayant été SP Cagnois par le passé.

Il est à rappeler qu'il est le dernier d'une longue liste (DELIN Dominique, BERTHIER Thierry, AUCLAIR Joël,.....) sans que cela n'ait jamais posé problème.

Question est posée à l'assistance sur l'éventuel souhait d'une modification des statuts pour mettre fin à cette adhésion.

Aucune majorité franche ne s'en dégageant, cette question sera débattue lors du prochain conseil d'administration.

Alain DIGIVANNI demande des précisions quant à la nature des travaux effectués dans les appartements de l'association ainsi qu'à la convention signée entre l'Amicale et la Protection civile concernant l'ouverture à la location des 3 appartements.

Les travaux effectués et prévus lui sont rappelés par le président (Cf. PV CA)

Ce dernier rappelle une nouvelle fois que l'ouverture à la location dite "aux extérieurs" existe uniquement dans le but de combler des périodes libres où personne ne s'est positionnée, les adhérents amicalistes restant bien évidemment prioritaires dans les réservations (vacances scolaires, vacances d'été, weekend fériés, etc.....)

Arnaud ARGENTA reprend la parole et demande où en est l'installation de la climatisation dans la salle de musculation.

Le président lui répond que ce dossier est instruit depuis près de 3 ans maintenant et que la condition demeure, depuis autant de temps, la fermeture de l'accès à la salle de sport avant toute installation.

En effet, tout le matériel s'y trouvant a été acheté par l'Amicale et doit donc en toute logique profiter uniquement aux SP Cagnois.

L'Amicale n'a pas à se substituer au Sdis concernant ces travaux.

Une fois que la salle sera fermée, d'une part pour en limiter l'accès et d'autre part pour éviter les déperditions énergétiques, l'Amicale fera installer des climatiseurs réversibles comme elle s'y est engagée depuis maintenant 3 ans (Cf anciens PV du conseil d'administration)

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 21h00.

Le Secrétaire,
Pierre AIGUIER



Le Président
Philippe Valiani

